

## COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

**Séance du 17 décembre 2004  
(convocation du 8 décembre 2004)**

Aujourd'hui Vendredi Dix-Sept Décembre Deux Mil Quatre à 09 Heures 00 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence successivement de M. CANIVENC Doyen d'âge et de M. Alain ROUSSET, Président élu de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, M. BOCCHIO Claude, M. BRANA Pierre, M. BREILLAT Jacques, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme BRUNET Françoise, M. CANIVENC René, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CARTRON Françoise, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAUSSET Gérard, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mme COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme CURVALE Laure, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michèle, M. DAVID Alain, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme EYSSAUTIER Odette, Mme FAORO Michèle, M. FAVROUL Jean-Pierre, M. FAYET Guy, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FERRILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUICHARD Max, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOUDEBERT Henri, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MARTIN Hugues, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme PALVADEAU Chrystèle, Mme PARCELIER Muriel, M. PIERRE Maurice, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. PUJOL Patrick, M. QUERON Robert, Mme RAFFARD Florence, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. ROUSSET Alain, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SEUROT Bernard, M. SIMON Patrick, M. SOUBIRAN Claude, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

#### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. BELIN Bernard à M. SAINTE-MARIE Michel  
M. CASTEX Régis à M. REBIERE André  
Mme DESSERTINE Laurence à M. BRON Jean-Charles (à partir de 13 H 30)  
M. FERRILLOT Michel à M. BAUDRY Claude (à partir de 12 H 30)  
M. GUICHOUX Jacques à M. LAMAISON Serge (à partir de 12 H 30)  
Mme ISTE Michèle à M. GUICHARD Max (à partir de 12 H 30)  
M. JAULT Daniel à Mme DELAUNAY Michèle (à partir de 12 H 30)  
Mme LIMOUZIN Michèle à M. GRANET Michel (à partir de 12 H 30)  
M. LOTHaire Pierre à M. DUCHENE Michel (à partir de 11 H 30)

M. MAMERE Noël à M. DANE Michel  
Mme NOEL Marie-Claude à M. HURMIC Pierre  
Mme PUJO Colette à M. QUERON Robert (à partir de 13 H 30)  
M. QUANCARD Joël à M. CAZABONNE Didier  
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques (à partir de 12 H 30)  
M. SEGUREL Jean-Pierre à M. FELTESSE Vincent (à partir de 11 H 00)  
Mme VIGNE Elisabeth à Mme WALRYCK Anne (à partir de 12 H 30)

**LA SEANCE EST OUVERTE PAR M. CANIVENC, DOYEN D'ÂGE**

**TALENCE - Quartier Roul - Réalisation de la ligne B du Tramway - Echange de biens sans soultre entre la Communauté Urbaine de Bordeaux et les Consorts CERE-CASALE pour régulariser les emprises foncières - Autorisations - Décisions**

Monsieur CAZABONNE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre de la réalisation du réseau Tramway, un échange de parcelles est intervenu entre les Consorts CERE-CASALE et la Communauté Urbaine de Bordeaux, reçu par Maître ARNESEN, notaire à Bordeaux, les 5 et 16 janvier 2001.

Audit acte, il a été notamment stipulé que l'Etablissement Communautaire s'engage à réaliser la reconstruction de la clôture au nouvel alignement ainsi qu'à replanter une haie vive dont la valeur était estimée à 1 457,63 euros.

Conformément à ses engagements, la Communauté Urbaine a édifié ladite clôture.

Toutefois, pour les besoins liés aux travaux, l'implantation de cette clôture a dû être modifiée, de sorte qu'il existe à présent entre ladite clôture, et la limite de la propriété des Consorts CERE-CASALE une bande de terrain appartenant à la Communauté Urbaine de Bordeaux.

Les Consorts CERE-CASALE se sont engagés, par convention en date du 14 octobre 2003 :

- à céder à la Communauté Urbaine une emprise de 1 m<sup>2</sup> à détacher de la parcelle cadastrée BO 533 sis 38 avenue Roul à TALENCE estimée par les Services Fiscaux à 60 euros.

- acquérir de l'Etablissement communautaire, une emprise de 104 m<sup>2</sup>, en nature de terrain nu, cadastrée BO 538, 540, 544, et 548 sise quartier Roul à TALENCE estimée à 6 240 euros par les Services Fiscaux.

Il vous est donc proposé de régulariser auprès du Cadastre la domanialité de ces emprises définitives à l'achèvement des travaux, en procédant à titre transactionnel à un échange sans soultre.

Par ailleurs, les Consorts CERE-CASALE dispensent la Communauté Urbaine de faire procéder à la plantation de la haie vive, préférant faire réaliser en surélévation du mur de clôture, un grillage avec occultation de vue en contrepartie de la somme de 1 457,63 euros (représentant le coût de plantation de la haie vive).

L'intérêt pour la Communauté dans une telle transaction, réside bien évidemment dans la contre-partie d'une prise de possession dont elle a bénéficié pour la bonne exécution des travaux du tramway selon un calendrier arrêté.

Dans ces conditions, et si tel est votre avis, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs de bien vouloir :

#### **A – AUTORISER MONSIEUR LE PRÉSIDENT**

- à procéder à titre transactionnel à un échange parcellaire sans soultre aux termes duquel les Consorts CERE-CASALE s'engagent à céder à la Communauté Urbaine, une emprise de terrain de 1 m<sup>2</sup> à détacher de la parcelle cadastrée BO 543 sise avenue Roul à TALENCE en échange de la cession par la Communauté Urbaine d'une emprise de terrain nu d'une contenance de 104 m<sup>2</sup> cadastrée BO 538, 540, 544, 546 et 548 sise à TALENCE, quartier Roul
- à signer l'acte et tous documents relatifs à la régularisation de cette affaire
- à verser la somme de 1 457,63 euros représentant le coût de plantation de la haie vive

#### **B - DECIDER**

- que les honoraires, émoluments, débours de l'acte notarié réalisant l'échange, ou des actes qui en seraient la suite ou la conséquence, seront supportés par chacune des parties, proportionnellement à la valeur des emprises faisant l'objet du présent échange
- que les frais à la charge de la Communauté Urbaine relatifs à cette opération seront imputés au budget de l'exercice en cours (Chapitre 21, Compte 21150022, CRB H 340).  
Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 17 décembre 2004,

Pour expédition conforme,

le Vice -Président,

**REÇU EN  
PRÉFECTURE LE  
30 DÉCEMBRE 2004**

M. Alain ROUSSET